ASA DU CANAL D'ILLE

23 avenue Pasteur
66130 ILLE SUR TET
Tél. : 04 68 50 22 08
Courriel : asacanaldille@gmail.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS 1-2025
REUNION DU 29 JANVIER 2025

Objet : Budget Primitif 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-neuf janvier à dix-huit heures, ont été convoqués pour une réunion du Conseil Syndical, les syndics de l'ASA du Canal d'Ille, au 23 avenue Pasteur à Ille sur Têt.

La séance est présidée par Thibaud MARGALET, Président de l'ASA, , Syndic, faisant office de secrétaire.

Présents : Madame Béatrice BOUZAN, Messieurs Clément ARIS, Robert GILI, Nicolas GRANDE, Thibaut MARGALET, Cédric SANCHEZ et Marc SIMON Syndics Titulaires.

Le Président donne la parole à Agnes Xatard afin qu'elle présente le budget primitif 2025.

BUDGET PRIMITIF 2025
PRESENTE PAR LE PRESIDENT DE
L'ASA DU CANAL D'ILLE (en euros)

FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Articles	Dénominations	Montants	Articles	Dénominations	Montants
6068	Autres matieres	1 800,00	70686	Redevances syndicales ASA	116 400,00
615232	Voies et réseaux	20 000,00	70688	Autres prestations services	200,00
6168	Primes d'assurances	1 600,00	764	Revenus Parts Sociales CA	
617	Etudes et recherche Qgis	0,00	7472	Aide exceptionnelle Region	
623	Annonces et insertions	300,00	OO2	Excédent reporté	136 480,00
6281	Concours divers (Cot. ACAV)	2 700,00			
6288	Cotisation Union	94 000,00			
635	Taxes foncières	2 600,00			
63711	Autre impôts (AE RMC)	20 000,00			
6541	Pertes créances irréc.	38 000,00			
65588	Autres contributions oblig.	19 460,80			
66111	Intérêts d'emprunt	1 500,00			
673	Annulations de titres	1 000,00			
O23	Virement à l'investissement	50 119,20			
	TOTAL	**253 080,00**		TOTAL	**253 080,00**

INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Articles	Dénominations	Montants	Articles	Dénominations	Montants
			O21	Virement du fonctionnement	50 119,20
1641	Emprunt travaux	70 000,00	1068	Virement du fonctionnement	19 880,80
			1312	Subvention Region	
	TOTAL	**70 000,00**		TOTAL	**70 000,00**

Suite à la proposition du Président et après en avoir délibéré, le Conseil Syndical :

- **Valide à l'unanimité le budget primitif 2025**
- **Autorise le Président à prendre toutes les dispositions et à signer les documents nécessaires pour la mise en œuvre de la présente délibération.**

ASA DU CANAL D'ILLE 23 Avenue Pasteur 66130 Ille sur Têt

Le Président,

Thibaud MARGALET